



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2010

BioAlliance Pharma

Société anonyme au capital de 3 382 143 euros
Siège social 49, boulevard du général Martial Valin – 75015 Paris
410 910 095 R.C.S. Paris

Ce rapport est établi conformément à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et aux articles 222-4 à 222-6 du Règlement Général AMF, ainsi qu'aux dispositions des articles L 232-7 al 3 et R 232-13 du Code de commerce.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE.....	3
1.1.	Présentation du périmètre de consolidation	3
1.2.	Description des évènements importants et de l'activité de BioAlliance Pharma et de ses filiales pendant le semestre écoulé	4
1.3.	Incidence sur la situation financière et les résultats : Commentaires sur les données chiffrées.....	5
1.4.	Principaux risques et incertitudes concernant le prochain semestre	7
1.5.	Evolution prévisible de la situation du groupe et perspectives d'avenir.....	7
1.6.	Principales transactions entre parties liées.....	7
CHAPITRE 2.	COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2010	8
2.1.	Etat financier consolidé	8
2.2.	Etat du résultat global consolidé.....	9
2.3.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	10
2.4.	Tableau de flux de trésorerie nette consolidé.....	11
CHAPITRE 3.	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 30 JUIN 2010.....	12
CHAPITRE 4.	DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES	28
CHAPITRE 5.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010	29

CHAPITRE 1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Spécialisée dans le cancer et les soins de support - pathologies associées à la cancérologie, complications de la chimiothérapie et de la radiothérapie et infections opportunistes qui se développent chez les patients immunodéprimés - BioAlliance Pharma fonde sa croissance sur ses capacités à concevoir et développer des médicaments innovants, avec l'objectif de répondre à des besoins médicaux non satisfaits et d'améliorer la qualité de vie des patients.

La Société détient des compétences clés pour identifier, développer et enregistrer des médicaments en Europe et aux Etats-Unis et confie leur commercialisation à un réseau de partenaires commerciaux internationaux implantés à l'hôpital.

Le premier semestre 2010 a été marqué par des succès déterminants pour la croissance future de BioAlliance Pharma et la valeur de ses actifs : le 16 avril 2010, le Société a obtenu l'Autorisation de Mise sur le Marché d'Oravig® (nom de marque américain de Loramyc®) aux Etats-Unis, dans le traitement de la candidose oropharyngée chez l'adulte. BioAlliance Pharma est ainsi aujourd'hui la seule PME française d'innovation à disposer d'un produit enregistré aux Etats-Unis, premier marché mondial. Par ailleurs, la Société a conclu le 31 mars 2010 un accord de partenariat majeur avec le groupe européen Therabel pour la commercialisation de ses produits déjà enregistrés en Europe Loramyc® et Setofilm®.

1.1. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La Société a préparé, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, des états financiers semestriels consolidés pour le groupe BioAlliance Pharma, conformément aux normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Le Groupe comprend la société BioAlliance Pharma SA et ses trois filiales d'exploitation, Laboratoires BioAlliance Pharma SAS, SpeBio BV et BioAlliance Pharma Switzerland.

Laboratoires BioAlliance Pharma est une société par actions simplifiée détenue à 100% et consolidée en intégration globale. Cette filiale a le statut de laboratoire exploitant délivré par l'AFSSaPS et était dédiée à la commercialisation en France de Loramyc® jusqu'au 31 mars 2010. Depuis avril 2010, l'activité commerciale française a été transférée au groupe Therabel, dans le cadre de l'accord de partenariat conclu pour la commercialisation du Loramyc® et du Setofilm® en Europe. La société Laboratoires BioAlliance Pharma subsiste néanmoins, sans activité commerciale au 30 juin 2010.

SpeBio BV est une société de droit hollandais établie à Amsterdam, Pays-Bas. Détenue à 50% conjointement avec la société Spepharm BV et consolidée en intégration proportionnelle, elle a été constituée le 31 mai 2007 pour assurer la promotion et la commercialisation du Loramyc® en Europe hors France. En conséquence de la résiliation de la licence de commercialisation du Loramyc® par BioAlliance Pharma le 27 février 2009, SpeBio n'a plus aucune activité.

BioAlliance Pharma Switzerland SA est une société de droit suisse dont le siège social se situe à Genève, Suisse. Détenue à 100% par BioAlliance Pharma et consolidée en intégration globale, la société a été constituée en avril 2008 pour l'enregistrement et l'exploitation des médicaments du Groupe sur le territoire suisse. L'enregistrement de Loramyc® a été obtenu en août 2009 et la licence exclusive d'exploitation du Loramyc® en Suisse a été confiée au nouveau partenaire européen Therabel. BioAlliance Pharma Switzerland n'a eu aucune activité commerciale au cours du premier semestre 2010.

1.2. DESCRIPTION DES EVENEMENTS IMPORTANTS ET DE L'ACTIVITE DE BIOALLIANCE PHARMA ET DE SES FILIALES PENDANT LE SEMESTRE ECOULE

Les évènements clés du premier semestre 2010 sont les suivants :

1. Autorisation de mise sur le marché d'Oravig® aux Etats-Unis

Le 16 avril 2010, BioAlliance Pharma a obtenu l'autorisation de Mise sur le Marché d'Oravig® (nom de marque américain de Loramyc®) aux Etats-Unis dans le traitement de la candidose oropharyngée chez l'adulte.

En contrepartie, la Société a reçu de son partenaire Strativa Pharmaceuticals un montant de 20 millions de dollars (15 millions d'euros), conformément à l'accord de licence signé en juillet 2007.

L'accord prévoit par ailleurs, en plus des redevances sur le chiffre d'affaires, le versement d'autres montants en fonction des ventes d'Oravig®. Le lancement du produit aux Etats-Unis par Strativa Pharmaceuticals est programmé dans le courant du second semestre 2010.

2. Accord de licence majeur et nouvelles autorisations de mise sur le marché en Europe

Loramyc®, déjà approuvé dans 12 pays de l'Union Européenne, a obtenu au cours du semestre l'autorisation de mise sur le marché dans 13 nouveaux pays européens, selon une deuxième vague de procédure de Reconnaissance Mutuelle, avec la France comme pays rapporteur. Loramyc® est également enregistré en Suisse depuis août 2009 dans les candidoses du patient immunodéprimé (notamment post radiothérapie et chimiothérapie).

En parallèle, le Setofilm®, film fin à base d'ondansétron, indiqué dans la prévention et le traitement des nausées et vomissements induits par la chimiothérapie et la radiothérapie et en post-opératoire chez l'adulte et l'enfant, a reçu l'approbation des agences réglementaires dans 16 pays européens. C'est un produit destiné à des patients ayant des difficultés à avaler car le film se dissout sans eau en quelques secondes.

Dans ce contexte très favorable pour les deux produits les plus avancés du portefeuille, la Société a annoncé le 6 avril 2010 la signature d'un accord de partenariat exclusif avec le Groupe Therabel pour la commercialisation du Loramyc® et du Setofilm® en Europe, incluant la France, et le transfert de l'activité commerciale française à une nouvelle entité, Therabel Hôpital Pharma.

En contrepartie de cette licence, BioAlliance Pharma recevra de Therabel un montant total pouvant atteindre 48,5 millions d'euros dont 6,5 millions d'euros de paiements non conditionnels (4,5 millions d'euros versés à la signature et comptabilisés en chiffre d'affaires sur le premier semestre 2010 et deux paiements successifs de 1 million d'euros chacun fin 2011 et fin 2012). Trois millions d'euros seront liés à l'obtention d'accords de remboursement du Loramyc® dans trois pays européens et 33 millions d'euros supplémentaires seront liés à des étapes de ventes cumulées des 2 produits. L'accord inclut des redevances significatives sur le chiffre d'affaires, en liaison avec l'état d'avancement des produits.

L'accord prévoit également que Therabel, en tant que partenaire stratégique, souscrive au capital de BioAlliance. Une première augmentation de capital d'un montant de 3 millions d'euros a été votée par les actionnaires lors de l'Assemblée générale du 22 avril 2010. Les nouvelles actions ont été émises au prix de 5,89 euros soit une prime de 15 % sur le cours moyen des 20 derniers jours de cotation précédant la signature de l'accord. Une seconde souscription au capital de 3 millions d'euros, incluant également une prime de 15% sur le cours des actions, interviendra sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale de 2011.

BioAlliance Pharma a ainsi reçu de Therabel un montant total de 7,5 millions d'euros sur le premier semestre 2010, permettant de renforcer de manière significative la trésorerie de la Société.

3. Poursuite des développements cliniques

La Société a poursuivi au cours du semestre les trois essais cliniques démarrés fin 2009. Ceux-ci incluent les programmes clonidine Lauriad® dans la mucite post radio et chimiothérapie (essai clinique de phase II) et AMEP®, une biothérapie ciblée développée dans le mélanome métastatique (essai clinique de phase I/II).

Le troisième programme concerne le fentanyl Lauriad® dans les douleurs chroniques en cancérologie. BioAlliance Pharma a annoncé au mois de mars 2010 les résultats préliminaires positifs du premier essai de phase I concernant le fentanyl Lauriad®. Ces premiers résultats, qui résultent notamment du savoir faire original de délivrance muqueuse des médicaments Lauriad®, permettent d'espérer qu'une seule application par jour de fentanyl Lauriad® traitera efficacement les douleurs chroniques sévères chez les patients atteints de cancer. La Société prévoit de réaliser début 2011 une deuxième étude de pharmacocinétique avec des doses répétées.

4. Gouvernance

L'Assemblée générale mixte du 22 avril 2010 a adopté toutes les résolutions présentées, en particulier le changement de mode d'administration de BioAlliance Pharma par la mise en place d'un Conseil d'administration de 8 membres. Ce Conseil d'administration (dont 5 membres appartenaient précédemment au Conseil de surveillance) fonctionne avec un Président non exécutif, André Ulmann, également Président du Comité des rémunérations. Dominique Costantini a été nommée Directeur général et Gilles Avenard Directeur général délégué. Les autres membres indépendants sont Michel Arié, également Président du Comité d'audit, Gilles Marrache et Catherine Dunand, nouvellement nommée. Le Conseil comprend en outre deux représentants des actionnaires, ING Belgique, représentée par Denis Biju-Duval, et AGF Private Equity, représentée par Rémi Droller.

5. Evénements survenus depuis la clôture du semestre

BioAlliance Pharma a annoncé le 4 août 2010 la démission de M. Gilles Avenard de ses mandats de Membre du Conseil d'administration et Directeur général délégué, en charge de la R&D. Le Dr Pierre Attali, en charge des Affaires médicales au sein de BioAlliance Pharma depuis plusieurs années, a été nommé Directeur général délégué.

Fin août 2010, la société Strativa Pharmaceuticals (groupe Par Pharmaceutical) a réuni l'ensemble de ses forces de ventes et donné le coup d'envoi du lancement d'Oravig® aux Etats-Unis.

1.3. INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS : COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

Trésorerie disponible

La trésorerie disponible au 30 juin 2010 s'élève à 28,9 millions d'euros contre 14,7 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ce renforcement significatif provient pour l'essentiel du paiement de 20 millions de dollars (15 millions d'euros) reçu de Strativa Pharmaceuticals, en contrepartie de l'obtention de l'AMM d'Oravig® aux Etats-Unis. BioAlliance Pharma a également bénéficié des versements de Therabel à la signature de l'accord de licence européen totalisant 7,5 millions d'euros. Au total, les deux accords ont apporté à la Société un montant de 22,5 millions d'euros. Par ailleurs, la Société a encaissé sur le premier semestre 2010 le remboursement du crédit d'impôt recherche 2009 pour un montant de 1,8 millions d'euros.

L'essentiel de la consommation de trésorerie sur le semestre provient des investissements en R&D ainsi que des frais de commercialisation de Loramyc® en France engagés sur le premier trimestre.

La Société dispose aujourd'hui d'une trésorerie solide et travaille activement à la mise en place de nouveaux accords de commercialisation pouvant apporter des recettes financières à court terme, en particulier avec acyclovir Lauriad® qui a obtenu des résultats positifs de Phase III fin 2009 et pour lequel il est prévu de déposer un dossier d'enregistrement européen mi-2011.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires pour la période s'élève à 21.357 milliers d'euros. Il intègre la comptabilisation des paiements reçus dans le cadre des accords de licence du Loramyc® et du Setofilm®, pour un montant de 20.577 milliers d'euros qui se décomposent pour l'essentiel comme suit :

- des redevances reçues de la société Par Pharmaceutical détentrice des droits de commercialisation d'Oravig® aux Etats-Unis, pour un montant de 15.604 milliers d'euros, cette somme correspondant au versement lié à l'obtention de l'AMM du produit au mois d'avril ainsi qu'à l'étalement sur 33 mois du montant reçu à la signature en 2007 ;
- un paiement de 4,5 millions d'euros reçu à la signature de l'accord européen avec le groupe Therabel, pour la commercialisation du Loramyc® et du Setofilm®.

Les ventes de Loramyc® sur la période se montent à 649 milliers d'euros, correspondant pour l'essentiel aux ventes faites sur le territoire français au cours du premier trimestre 2010, avant la mise en place de l'accord Therabel qui a repris les activités commerciales en France à compter du 1^{er} avril 2010.

Charges de personnel

Les salaires, traitements et charges sociales sont passés de 4.539 milliers d'euros au premier semestre 2009 à 4.508 milliers d'euros au premier semestre 2010, soit une relative stabilité, le coût des départs pris en compte sur la période compensant la diminution liée au transfert de la force de ventes France à Therabel au 1^{er} avril 2010.

Charges externes

Les charges externes s'élèvent à 5.725 milliers d'euros au 30 juin 2010 contre 7.849 milliers d'euros au 30 juin 2009, soit une diminution de 2.124 milliers d'euros. Cette évolution est essentiellement liée à la fin de certains programmes d'essais cliniques, qui a entraîné un moindre recours à des prestataires externes, au transfert à Therabel des activités de commercialisation en France ainsi qu'à une optimisation plus générale de divers postes de dépenses.

Impôts, taxes et versements assimilés

Ces dépenses se sont élevées à 137 milliers d'euros au premier semestre 2010 contre 212 milliers d'euros au premier semestre 2009. Elles comprennent essentiellement de la TVA non déductible ainsi que des taxes foncières et des taxes sur les salaires.

Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements sont stables, passant de 253 milliers d'euros au premier semestre 2009 à 243 milliers d'euros au premier semestre 2010. Ce poste reflète l'activité peu capitalistique de la Société, l'essentiel des immobilisations corporelles étant constitué de matériel et mobilier de bureau et de laboratoire.

Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions consistent en une reprise nette de 213 milliers d'euros au 30 juin 2010 contre une dotation nette de 231 milliers d'euros au 30 juin 2009. Ces montants correspondent essentiellement à des provisions pour litiges avec d'anciens salariés ou des fournisseurs.

Résultat financier

Le résultat financier est un produit de 203 milliers d'euros au premier semestre 2010, en légère augmentation par rapport aux 134 milliers d'euros du premier semestre 2009. Cette variation provient pour l'essentiel d'un gain de change enregistré sur le versement de 20 millions de dollars de la société Strativa Pharmaceuticals. Le niveau très faible des taux d'intérêt n'a permis, quant à lui, de dégager qu'une rémunération limitée du placement des excédents de trésorerie, en 2010 comme en 2009.

Résultat net

En conséquence de l'évolution de l'activité reflétée par les postes de charges et produits exposés ci-dessus, le résultat net arrêté au 30 juin 2010 est un produit de 10.583 milliers d'euros, contre une perte nette de 8.818 milliers d'euros au premier semestre 2009. Cette évolution significative provient des produits non récurrents enregistrés sur le semestre et la Société continue à ne pas prévoir de profit à court terme.

1.4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES CONCERNANT LE PROCHAIN SEMESTRE

Aucun facteur de risque spécifique n'est anticipé au second semestre 2010, autre que les facteurs de risques inhérents à l'activité, à la structure, à la stratégie et à l'environnement de la Société, décrits dans le Document de Référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 juin 2010 : ces risques sont inhérents au développement de médicaments innovants et dépendent du succès des essais précliniques et cliniques ainsi que des contraintes d'enregistrement des produits au plan de la sécurité de la tolérance et de l'efficacité. Ces risques sont également liés à la capacité de la Société de signer de nouveaux accords de licence permettant de renforcer la trésorerie.

En ce qui concerne les risques liés aux principaux litiges en cours, (cf. Document de référence 2009, section 3.1.4.3 page 50 : litiges avec les sociétés SpePharm et Eurofins), BioAlliance Pharma estime, comme au 31 décembre 2009, que le risque dans le cadre de ces deux litiges ne peut être évalué de manière fiable, aussi aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2010 à ce titre.

1.5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les principaux catalyseurs de croissance et de valeur pour BioAlliance Pharma sont les suivants :

- le lancement d'Oravig® aux Etats-Unis par Strativa Pharmaceuticals (estimation fin 2010) ;
- le démarrage de la commercialisation de Loramyc® et Setofilm® par le groupe Therabel dans les principaux pays européens, en fonction des négociations de prix et remboursement (estimation 2011) ;
- la définition de la stratégie d'enregistrement d'acyclovir Lauriad® avec les autorités réglementaires aux Etats-Unis (estimation Q3 2010), après avoir été finalisée pour l'Europe (dépôt du dossier d'enregistrement prévu mi-2011), ouvrant la voie à la négociation d'accords de partenariat pour ce médicament destiné à l'herpès labial en médecine de ville ;
- la poursuite du développement des autres produits du portefeuille, en particulier pour les projets en clinique possibles candidats à d'autres accords industriels :
 - fentanyl Lauriad®
 - clonidine Lauriad®
 - biothérapie anti-invasive AMEP® ;
- la recherche de nouvelles voies de croissance, le cas échéant, par des acquisitions ciblées (pathologies sévères, cancers rares).

1.6. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 concernent exclusivement les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

CHAPITRE 2. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2010

2.1. ETAT FINANCIER CONSOLIDE

ACTIF	30/06/2010	31/12/2009	Note
€			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	142 948	129 901	4
Immobilisations corporelles	1 740 890	1 919 070	4
Immobilisations financières	276 574	269 683	
Autres Actifs non courants	829 701		5
<i>Total des actifs non courants</i>	2 990 113	2 318 654	
Actifs courants			
Stocks et en cours	19 430	21 152	
Clients et comptes rattachés	862 943	956 748	5
Autres créances	1 352 193	3 328 410	5
Valeurs mobilières de placement	29 165 402	13 898 788	5
Disponibilités	0	811 547	
<i>Total des actifs courants</i>	31 399 967	19 016 645	
TOTAL ACTIF	34 390 080	21 335 300	

PASSIF	30/06/2010	31/12/2009	Note
€			
Capitaux propres			
Capital social	3 351 918	3 224 584	6
Moins : actions détenues en propre	(198 024)	(174 023)	6
Primes	100 821 156	97 948 490	
Réserves	(88 322 583)	(72 854 951)	
Intérêts minoritaires	0	0	
Résultat	10 583 157	(15 382 885)	
<i>Total des capitaux propres</i>	26 235 625	12 761 216	
Passifs non courants			
Provisions	587 200	713 669	7
Autres dettes	1 066 789	1 066 789	7
<i>Total des passifs non courants</i>	1 653 989	1 780 458	
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières à court terme	352 701	74 520	5 et 8
Fournisseurs et comptes rattachés	3 011 267	2 920 996	8
Autres passifs	3 136 498	3 798 110	8
<i>Total des passifs courants</i>	6 500 466	6 793 626	
TOTAL PASSIF	34 390 080	21 335 300	

2.2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

€	30/06/2010	30/06/2009	Exercice clos le 31/12/2009	Note
Chiffre d'affaires	21 357 034	4 144 633	7 536 312	9
Autres produits de l'activité	29 230	120 942	198 503	9
Achats consommés	(502 688)	(19 964)	(398 754)	
Charges de personnel	(4 507 649)	(4 539 429)	(8 891 703)	9
Charges externes	(5 725 298)	(7 848 581)	(12 703 524)	9
Impôts et taxes	(137 278)	(211 775)	(451 158)	
Dotations nettes aux amortissements	(243 356)	(253 248)	(454 261)	
Dotations nettes aux provisions	213 328	(230 609)	(172 274)	
Autres produits d'exploitation	0	0	0	
Autres charges d'exploitation	(103 745)	(114 373)	(141 386)	
Résultat opérationnel	10 379 580	(8 952 403)	(15 478 244)	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	296 416	188 942	246 926	10
Autres produits financiers	11 244	7 201	15 332	
Charges financières	(104 085)	(61 718)	(166 899)	
Résultat courant avant impôt	10 583 157	(8 817 978)	(15 382 885)	
Charges d'impôt	0	0	0	11
Résultat net	10 583 157	(8 817 978)	(15 382 885)	
Capitaux propres	10 583 157	(8 817 978)	(15 382 885)	
Part des minoritaires				
Résultat par action	0,79	(0,68)	(1,19)	12
Résultat dilué par action	0,74	(0,68)	(1,19)	12

€	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009	Note
Résultat de la période	10 583 157	(8 817 978)	(15 382 885)	
Autre résultat global				
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger	0	0	0	
Pertes et Gains sur décomptabilisation d'actifs disponibles à la vente	0	0	0	
Couverture de flux de trésorerie	0	0	0	
Profits résultant de réévaluation d'immobilisations	0	0	0	
Gains et pertes actuariels sur régimes à prestations définies	0	0	0	
Quote-part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées	0	0	0	
Impôt relatif aux éléments du résultat global	0	0	0	
Autres éléments du résultat global de la période net d'impôts	0	0	0	
Résultat global total de la période	10 583 157	(8 817 978)	(15 382 885)	
Résultat global total attribuable aux				
Propriétaires de la société-mère	10 583 157	(8 817 978)	(15 382 885)	
Intérêts minoritaires	0	0	0	
	10 583 157	(8 817 978)	(15 382 885)	

2.3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En €	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves de conversion	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	TOTAL
Capitaux Propres au 31/12/2007	3 115 474	96 985 387	(108 223)	0	(53 502 240)	46 490 398	0	46 490 398
Résultat exercice					- 7 923 859	- 7 923 859		- 7 923 859
Augmentation de capital	108 735	959 054				1 067 789		1 067 789
Paiements fondés sur des actions					640 577	640 577		640 577
Actions propres			12 408		- 54 878	- 42 470		- 42 470
Réserves de conversion				- 1 093		- 1 093		- 1 093
Dividendes						-		-
Capitaux Propres au 30/06/2008	3 224 209	97 944 441	- 95 815	- 1 093	- 60 840 400	40 231 342	-	40 231 342
Résultat exercice					- 13 442 213	- 13 442 213		- 13 442 213
Augmentation de capital						-		-
Paiements fondés sur des actions					589 282	589 282		589 282
Actions propres			- 59 908		- 100 295	- 160 203		- 160 203
Réserves de conversion				1 525		1 525		1 525
Dividendes						-		-
Capitaux Propres au 31/12/2008	3 224 209	97 944 441	- 155 723	432	- 73 793 626	27 219 733	-	27 219 733
Résultat exercice					- 8 817 978	- 8 817 978		- 8 817 978
Augmentation de capital						-		-
Paiements fondés sur des actions					425 775	425 775		425 775
Actions propres			82 657		63 572	146 229		146 229
Réserves de conversion				529	- 670	- 141		- 141
Dividendes						-		-
Capitaux Propres au 30/06/2009	3 224 209	97 944 441	- 73 066	961	- 82 122 927	18 973 617	-	18 973 617
Résultat exercice					- 6 564 907	(6 564 907)		(6 564 907)
Augmentation de capital	375	4 050				4 425		4 425
Réduction de capital						0		0
Paiements fondés sur des actions					417 212	417 212		417 212
Actions propres			- 100 957		32 070	(68 887)		(68 887)
Réserves de conversion				573	- 818	(245)		(245)
Dividendes						0		0
Capitaux Propres au 31/12/2009	3 224 584	97 948 491	(174 023)	1 534	(88 239 370)	12 761 216	0	12 761 216
Résultat exercice					10 583 157	10 583 157		10 583 157
Augmentation de capital	127 335	2 872 665				3 000 000		3 000 000
Réduction de capital						0		0
Paiements fondés sur des actions					(114 083)	(114 083)		(114 083)
Actions propres			- 24 001		26 128	2 127		2 127
Réserves de conversion				8 384	- 5 176	3 208		3 208
Dividendes						0		0
Capitaux Propres au 30/06/2010	3 351 918	100 821 156	(198 024)	9 918	(77 749 344)	26 235 625	0	26 235 625

2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDE

	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Résultat net consolidé	10 583 157	(8 817 978)	(15 382 885)
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	105 725	469 348	656 342
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(4 764)	(34)	(3 146)
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	(114 083)	425 775	842 987
-/+ Autres produits et charges calculés	51 469	(75 439)	(107 127)
-/+ Plus et moins-values de cession	25 563	6 252	6 252
-/+ Profits et pertes de dilution			
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
- Dividendes (titres non consolidés)			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	10 647 066	(7 992 076)	(13 987 577)
+ Coût de l'endettement financier net	(203 576)	(134 425)	(103 778)
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)			
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	10 443 491	(8 126 501)	(14 091 355)
- Impôts versé			
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (1)	619 408	(1 634 369)	(3 438 107)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	11 062 899	(9 760 870)	(17 529 462)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(92 618)	(235 170)	(387 459)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	0	(2 151)	(2 151)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	0	0	48 309
+/- Incidence des variations de périmètre			
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)			
+/- Variation des prêts et avances consentis			
+ Subventions d'investissement reçues			
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement			
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(92 618)	(237 321)	(341 301)
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
. Versées par les actionnaires de la société mère	3 000 000	0	4 425
. Versées par les minoritaires des sociétés intégrées			
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	2 126	146 229	77 341
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
. Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées			
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		74 130	74 130
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	(7 413)	(1 235)	(8 649)
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	203 576	134 425	103 778
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	(2 127)	101 888	639 448
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	3 196 162	455 437	890 473
+/- Incidence des variations des cours des devises	3 210	529	-386
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	14 169 653	(9 542 225)	(16 980 675)
Trésorerie initiale	14 710 329	31 691 004	31 691 004
TRESORERIE FINALE	28 879 982	22 148 779	14 710 329

(1) dont reprise de dotation IDR de 51469 euros

BFR	30/06/2010	31/12/2009	Variation
Stocks	19 430	21 152	(1 722)
Clients	862 943	956 748	(93 806)
Autres créances	2 181 894	3 328 410	(1 146 516)
	3 064 266	4 306 310	(1 242 044)
Dettes financières	9 212	9 039	174
Fournisseurs	3 011 267	2 920 996	90 271
Autres dettes	3 136 498	3 798 110	(661 612)
	6 156 978	6 728 145	(571 167)
Besoin en fond de roulement	(3 092 711)	(2 421 834)	(670 877)

CHAPITRE 3. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 30 JUIN 2010

NOTE 1 : EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS.....	13
NOTE 2 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	14
NOTE 3 : FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	16
NOTE 4 : PERTE DE VALEUR DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	16
NOTE 5 : AUTRES ACTIFS.....	16
NOTE 6 : CAPITAUX PROPRES	18
NOTE 7 : PASSIFS NON COURANTS.....	20
NOTE 8 : PASSIFS COURANTS.....	21
NOTE 9 : PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	22
NOTE 10 : RESULTAT FINANCIER.....	23
NOTE 11 : IMPOT DIFFERE	23
NOTE 12 : RESULTAT PAR ACTION	23
NOTE 13 : ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	24
NOTE 14 : BILAN DES BSA/BCE/SO AU 30 JUIN 2010.....	25
NOTE 15 : REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX.....	27
NOTE 16 : PARTIES LIEES.....	27

NOTE 1 : EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS

BioAlliance Pharma est une société qui développe et commercialise des produits innovants en France notamment dans les infections opportunistes, le cancer et les complications de la chimiothérapie. Ses approches ciblées contribuent à lutter contre les résistances médicamenteuses et à améliorer la santé et la qualité de vie des patients.

1.1. INFORMATION CONCERNANT L'ACTIVITE DU SEMESTRE**• Autorisation de mise sur le marché d'Oravig® aux Etats-Unis**

Le 16 avril 2010, BioAlliance Pharma a obtenu l'Autorisation de Mise sur le Marché d'Oravig® (nom de marque américain de Loramyc®) aux Etats-Unis dans le traitement de la candidose oropharyngée chez l'adulte. En contrepartie, la Société a reçu de son partenaire Strativa Pharmaceuticals un montant de 20 millions de dollars (15 millions d'euros), conformément à l'accord de licence signé en juillet 2007. Ce montant a été comptabilisé en totalité en chiffre d'affaires sur le premier semestre 2010. L'accord prévoit par ailleurs, en plus des redevances sur le chiffre d'affaires, le versement d'autres montants en fonction des ventes d'Oravig®. Le lancement du produit par Strativa Pharmaceuticals est programmé dans le courant du second semestre 2010.

• Accord de licence majeur et nouvelles autorisations de mise sur le marché en Europe

Loramyc®, déjà approuvé dans 12 pays de l'Union Européenne, a obtenu au cours du semestre l'autorisation de mise sur le marché dans 13 nouveaux pays européens, selon une deuxième vague de procédure de Reconnaissance Mutuelle, avec la France comme pays rapporteur. Loramyc® est également enregistré en Suisse depuis août 2009.

En parallèle, le Setofilm®, film fin à base d'ondansétron, indiqué dans la prévention et le traitement des nausées et vomissements induits par la chimiothérapie et la radiothérapie et en post-opératoire chez l'adulte et l'enfant, a reçu l'approbation des agences réglementaires dans 16 pays européens.

Dans ce contexte très favorable pour les deux produits les plus avancés du portefeuille, la Société a annoncé le 6 avril 2010 la signature d'un accord de partenariat exclusif avec le Groupe Therabel pour la commercialisation du Loramyc® et du Setofilm® en Europe, incluant la France, et le transfert de l'activité commerciale française à une nouvelle entité, Therabel Hôpital Pharma.

En contrepartie de cette licence, BioAlliance Pharma recevra de Therabel un montant total pouvant atteindre 48,5 millions d'euros dont 6,5 millions d'euros de paiements non conditionnels (4,5 millions d'euros versés à la signature et deux paiements successifs de 1 million d'euros chacun fin 2011 et fin 2012). Trois millions d'euros seront liés à l'obtention d'accords de remboursement du Loramyc® dans trois pays européens et 33 millions d'euros supplémentaires seront liés à des étapes de ventes cumulées des 2 produits. L'accord inclut des redevances significatives sur le chiffre d'affaires, en liaison avec l'état d'avancement des produits. Dans la mesure où Loramyc® et Setofilm® sont tous deux enregistrés en Europe, le montant de 4,5 millions d'euros reçus par BioAlliance Pharma à la signature a été comptabilisé immédiatement en chiffre d'affaires sur le premier semestre 2010.

L'accord prévoit également que Therabel, en tant que partenaire stratégique, souscrive au capital de BioAlliance. Une première augmentation de capital d'un montant de 3 millions d'euros a été votée par les actionnaires lors de l'Assemblée générale du 22 avril 2010. Les nouvelles actions ont été émises au prix de 5,89 euros soit une prime de 15 % sur le cours moyen des 20 derniers jours de cotation précédant la signature de l'accord. Une seconde souscription au capital de 3 millions d'euros, incluant également une prime de 15% sur le cours des actions, interviendra sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale de 2011.

Au total, BioAlliance Pharma a reçu un montant de 7,5 millions d'euros sur le premier semestre 2010 au titre de l'accord avec Therabel, permettant de renforcer de manière significative la trésorerie de la Société.

- **Poursuite des développements cliniques**

La Société a poursuivi sur le semestre les trois essais cliniques démarrés fin 2009. Ceci inclut les programmes clonidine Lauriad[®] dans la mucite post radio et chimiothérapie (essai clinique de phase II) et AMEP[®], une biothérapie ciblée développée dans le mélanome métastatique (essai clinique de phase I/II).

Concernant le troisième programme, fentanyl Lauriad[®] dans les douleurs chroniques en cancérologie, BioAlliance Pharma a annoncé au mois de mars 2010 les résultats préliminaires positifs du premier essai de phase I concernant le fentanyl Lauriad[®]. Ces premiers résultats témoignent du savoir-faire de la société en termes de délivrance par voie muqueuse (technologie Lauriad[®]) et permettent d'espérer qu'une seule application par jour de fentanyl Lauriad[®] permettra d'obtenir un traitement efficace des douleurs chroniques sévères chez les patients atteints de cancer. La Société prévoit de réaliser début 2011 une deuxième étude de pharmacocinétique avec des doses répétées.

- **Changement du mode d'administration de la Société**

L'Assemblée générale mixte du 22 avril 2010 a adopté toutes les résolutions présentées, en particulier le changement de mode d'administration de BioAlliance Pharma par la mise en place d'un Conseil d'administration.

Ce Conseil d'administration comprend 8 membres (dont 5 appartenaient précédemment au Conseil de surveillance) : 4 administrateurs indépendants dont le Président non exécutif, André Ulmann, deux représentants des actionnaires, ING Belgique et AGF Private Equity, ainsi que Dominique Costantini nommée Directeur général et Gilles Avenard nommé Directeur général délégué.

1.2. EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2010

BioAlliance Pharma a annoncé le 4 août 2010 la démission de M. Gilles Avenard de ses mandats de Membre du Conseil d'administration et Directeur général délégué, en charge de la R&D. Le Dr Pierre Attali, en charge des Affaires médicales au sein de BioAlliance Pharma depuis plusieurs années, a été nommé Directeur général délégué.

NOTE 2 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont présentés en euros.

La date de clôture des comptes consolidés est fixée au 31 décembre de chaque année. Les comptes individuels incorporés dans les comptes consolidés au 30 juin 2010 sont établis à la même date et concernent la même période.

Les comptes consolidés au 30 juin 2010 ainsi que les notes annexes correspondantes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de BioAlliance Pharma le 25 Août 2010.

2.1. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

BioAlliance Pharma a préparé ses comptes consolidés pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010 en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire – norme du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne et disponible sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission. Les comptes consolidés sont donc établis et présentés de manière condensée. Ils contiennent une sélection de notes explicatives et doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2009, tels qu'inclus dans le document de référence déposé à l'AMF sous le numéro D 09-0204, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers évalués à leur juste valeur. L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Les postes concernés sont l'estimation des indemnités de retraites (note 7-1) et l'évolution des avantages aux salariés relatifs aux plans de stocks options (note 6-2). Par ailleurs, l'activité du Groupe n'est pas cyclique et il n'y a pas eu de changements d'estimations.

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent au 31 décembre 2009, à l'exception des changements présentés aux paragraphes ci-dessous.

Les nouveaux principes comptables, appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2010 sont détaillés ci-après.

TEXTES ENDOSSES PAR L'UNION EUROPEENNE D'APPLICATION OBLIGATOIRE AU 30 JUIN 2010

Les normes, amendements et interprétations ci-dessous n'ont pas d'impacts significatifs ou ne sont pas applicables :

- Amendement IFRS 2: Group Cash-settled Share-based Payment Transactions.
- IFRS 3 Révisée : Business Combinations.
- Amendement IAS 27: Consolidated and Separate Financial Statements.
- Autres textes liés à la première application d'IFRS 3R et d'IAS 27A :
 - - améliorations 2008 - amendement d'IFRS 5
 - - améliorations 2009 - amendements d'IFRS 2, IAS 38 et IFRIC 9
 - - IFRIC 17: distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires
- Amendement IAS 39: Eligible Hedged Items.
- Amendement IFRIC 9 and IAS 39: Embedded Derivatives.
- IFRIC 12 : Service Concession Arrangements
- IFRIC 15: Agreements for the construction of real estate.
- IFRIC 16: Hedges of a net investment in a foreign operation.
- IFRIC 17 : Distribution of Non-cash Assets to owners
- IFRIC 18 : Transfers of Assets from Customers

TEXTES NON ENCORE APPLICABLES

Le Groupe n'a pas adopté par anticipation les normes et interprétations suivantes, dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts postérieurement au 30/06/2010.

- Textes endossés par l'Union Européenne au 30 juin 2010 :
 - amendement IAS 32: classement des émissions de droits
- Textes non encore endossés par l'Union Européenne au 30 juin 2010 :
 - Improvements to IFRSs (May 2010)
 - IFRIC 19 : Extinguishing financial liabilities with equity instruments
 - Amendment to IFRIC 14 : Prepayments of minimum funding requirement
 - IAS 24 : related party disclosures
- Textes non encore endossés par l'Union Européenne dont l'application anticipée au 30 juin 2010 n'est pas possible :
 - IFRS 9: financial instruments

2.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Il n'y a pas eu de modifications du périmètre sur le premier semestre 2010.

Les transactions intragroupes et les soldes sur les opérations entre les sociétés du groupe ont été éliminés.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe et il n'y a eu aucun changement de méthode de consolidation au 30 juin 2010 par rapport au 31 décembre 2009.

Le Groupe a notamment maintenu la consolidation en intégration proportionnelle de la société SpeBio. Les comptes de SpeBio pour l'exercice 2010 intègrent des coûts (frais d'avocats et « management fees ») qui sont contestés par BioAlliance dans le cadre du litige en cours. La quote-part consolidée de ces dépenses se monte à 105 milliers d'euros pour le semestre et à 357 milliers d'euros en cumul à fin juin 2010.

NOTE 3 : FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement engagés sur le premier semestre 2010 ont été comptabilisés en charge pour un montant de 3.608.047 euros.

Depuis l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché de Loramyc® et Setofilm® pour la France, aucun frais de développement significatif n'a été engagé sur ce produit pour le territoire concerné et en conséquence, il n'y a pas eu d'immobilisation de frais de développement sur l'exercice.

NOTE 4 : PERTE DE VALEUR DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Aucune immobilisation incorporelle et corporelle ne présente un indice de perte de valeur et à ce titre, aucune dépréciation n'a donc été effectuée au 30 Juin 2010.

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS

5.1. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

En €	01/01/2010	Augmentation	Diminution	30/06/2010
Valeur Autres actifs financiers	-	829 701		829 701

Les autres actifs non courants au 30/06/2010 correspondent au crédit d'impôt recherche du premier semestre 2010. Eu égard à la situation déficitaire de la société, ce crédit d'impôt ne sera pas utilisé dans l'année et la créance correspondante a donc une maturité supérieure à un an.

Conformément à la norme IAS 1, le crédit d'impôt recherche au titre du 1^{er} semestre 2010 d'un montant de 829 701 euros a été présenté en diminution des postes de charges et produits en fonction de leur nature, comme suit :

En €	30/06/2010	31/12/2009
Diminution du poste personnel	270 867	508 840
Diminution des charges externes	526 120	1 514 621
Diminution des amortissements	32 714	87 498
Diminution des subventions	0	(281 565)
Total Crédit Impôt Recherche	829 701	1 829 394

5.2. CREANCES CLIENTS

En €	30/06/2010	< 1 an	> 1 an	31/12/2009
Clients et comptes rattachés nets	862 943	754 955	107 988	956 748

Les créances clients se rapportent essentiellement aux créances relatives à la vente du Loramyc® et aux facturations dans le cadre des accords de partenariat européen et américain.

5.3. AUTRES CREANCES

En €	30/06/2010	< 1 an	> 1 an	31/12/2009
Personnel et comptes rattachés	2 075	2 075		(22)
Crédit impôt recherche	0	0		1 829 394
Autres créances fiscales	639 429	639 429		792 318
Autres créances	360 967	360 967		379 893
Charges constatées d'avance	349 723	349 723		326 826
Valeur nette des Autres créances	1 352 193	1 352 194	0	3 328 410

Les autres créances fiscales sont relatives à de la TVA déductible ainsi qu'à un remboursement de TVA demandé pour un montant de 489 322 euros. De plus, les autres créances incluent un produit à recevoir de 159.922 euros concernant des subventions. Les charges constatées d'avance correspondent pour l'essentiel à des prestations de sous-traitance scientifique, ainsi qu'à des dépenses de loyers.

Le crédit d'impôt recherche 2009, à hauteur de 1.829.394 euros a été remboursé en totalité sur le premier semestre de façon anticipée conformément aux dispositions de la Loi de Finances Rectificative pour 2010.

5.4. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En €	Valeurs nettes au 30/06/2010	Valeurs nettes au 31/12/2009	Variation de trésorerie
Comptes bancaires courants (dettes financières court terme)	(285 420)	811 547	(1 096 967)
Titres de placement disponibles à la vente	29 165 402	13 898 782	15 266 620
Total Trésorerie Nette	28 879 982	14 710 329	14 169 653

Les comptes bancaires courants concernent des comptes en euros et dollars US ouverts auprès de Neuflyze-OBC et du Crédit du Nord.

La variation de trésorerie s'explique essentiellement par les paiements reçus des partenaires commerciaux : Strativa Pharmaceuticals pour un montant de 20 millions de dollars (15 millions d'euros) et Therabel pour un montant de 7,5 millions d'euros.

Les titres de placement disponibles à la vente sont essentiellement composés de parts d'OPCVM acquises auprès des banques Neuflyze-OBC et Crédit du Nord.

L'impact de la variation de la juste valeur des titres de placement de BioAlliance Pharma est une augmentation du résultat à hauteur de 4.994 euros.

NOTE 6 : CAPITAUX PROPRES

6.1. CAPITAL SOCIAL

6.1.1. Politique de gestion du capital

Depuis son démarrage en 1997, le Groupe a financé sa croissance essentiellement au moyen de levées de fonds privées et publiques. Le Groupe a notamment levé 30 millions d'euros lors de son introduction sur le marché Euronext Paris en décembre 2005 puis 40 millions d'euros à l'occasion d'un placement privé finalisé en août 2007. Même si BioAlliance Pharma poursuit une politique active d'accord et licences permettant des entrées de trésorerie précoces et significatives (47,7 millions d'euros reçus des partenaires depuis 2007), les apports en fonds propres représentent une source importante de financement du Groupe et ce levier doit lui permettre de disposer d'un niveau de trésorerie suffisant pour financer sa croissance, notamment à court terme pendant les années où le Groupe ne générera pas encore de revenus permettant de couvrir ses dépenses de développement.

Le Groupe souhaite également fidéliser des actionnaires et/ou des partenaires à long terme qui accompagneront le Groupe dans son développement international, en proposant un modèle économique attractif. Sur ce modèle, le groupe Therabel est entré au capital de BioAlliance Pharma au cours du deuxième trimestre 2010 à hauteur de 3,8%. Afin de réduire la volatilité du titre, le Groupe a aussi mis en place un contrat de liquidité avec un partenaire de premier plan.

Enfin, le Groupe entend fidéliser son personnel par des attributions régulières d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites.

6.1.2. Evolution de la composition du capital social

	Nominal	Nb Actions	€
Actions entièrement libérées au 31/12/2009	0,25	12 898 334	3 224 584
Assemblée générale mixte du 22/04/2010	0,25	509 338	127 335
Actions entièrement libérées au 30/06/2010	0,25	13 407 672	3 351 918

6.1.3. Actions propres

Conformément à la norme IAS 32 §33, les actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité signé avec CM-CIC Securities ont été portées en déduction des capitaux propres, pour un montant de 198.024 euros. Le boni sur rachat d'actions, d'un montant de 26.128 euros au 30 juin 2010, a également été déduit des capitaux propres en application de la norme.

6.1.4. Réserves

Les réserves, d'un montant de 88.143 milliers euros sont essentiellement constituées du report à nouveau à hauteur de 88.753 milliers d'euros.

6.2. PAIEMENTS EN ACTIONS

L'intégralité des informations concernant les plans de BCE, BSA et options de souscription d'actions attribués par le Groupe est jointe en Note 14 de cette annexe.

6.2.1. Bons de souscriptions

Le Conseil d'administration du 22 juillet 2010 a constaté l'annulation de plein droit en mars 2010 de 10.500 BSA-K2 non exercés à leur date de caducité, de 1.500 BSA-L1 non exercés à leur date de caducité, de 22.500 BSA-L1 non exerçables, du fait de l'expiration de mandats du Conseil de Surveillance (assemblée générale du 22 avril 2010).

L'impact correspondant à ces annulations est la diminution de la charge de 28.758 euros.

6.2.2. Actions gratuites

Le directoire du 2 avril 2010 a constaté, à la suite du transfert au sein du groupe Therabel Pharma des anciens salariés de la filiale Laboratoires BioAlliance Pharma, l'annulation de plein droit de 4.800 Droits à Actions Gratuites AGA 2008(1) et de 16.800 Droits à Actions Gratuites AGA 2008(2)

Le Conseil d'administration du 22 juillet 2010 a constaté l'annulation de plein droit en janvier 2010 de 2.400 Droits à Actions Gratuites AGA 2008(1) et de 3.500 Droits à Actions Gratuites AGA 2008(2) du fait du départ de la Société de leurs bénéficiaires.

L'impact correspondant à ces annulations est la diminution de la charge de 70.447 euros.

6.2.3. Options de souscription

Le Directoire du 2 avril 2010 a constaté, à la suite du transfert au sein du groupe Therabel Pharma des anciens salariés de la filiale Laboratoires BioAlliance Pharma, l'annulation de plein droit de 2.500 options SO 2006(3) et de 15.000 options SO 2006(4).

Le Conseil d'administration du 22 juillet 2010 a constaté l'annulation de plein droit en janvier 2010 de 2.000 options SO 2006(1), de 5.000 options SO 2006(2) et de 10.000 options SO 2006(4) du fait du départ de salariés de la Société.

De plus, des départs décidés avant le 30 juin 2010 et intervenus postérieurement à cette date ont entraîné l'annulation de 60.000 options SO 2006(1), de 5.000 options SO 2006(2), et de 15.000 options SO 2006(3).

L'impact correspondant à ces annulations est la diminution de la charge de 258.938 euros.

6.2.4. Récapitulatif général des bons et options attribués

Le tableau ci-après récapitule la charge totale ainsi que la charge 2010 relative aux BCE, BSA, stock-options et actions gratuites attribuées par le Groupe :

	Charge totale	Charge semestre
Attribution de BSA et BCE du 30/01/2006	715 960	0
Attribution de BCE du 24/03/2006	281 522	0
Attribution de BSA du 09/06/2006	274 761	0
Attribution de BSA du 13/12/2006	66 991	-11 761
Attribution de SO du 30/10/2006	1 958 111	-71 014
Attribution de SO du 5/04/2007	573 561	-11 052
Attribution de SO du 10/10/2007	223 599	-35 178
Attribution de BSA du 10/10/2007	191 657	9 480
Attribution de SO du 25/04/2008	212 832	-40 219
Attribution de AGA du 01/08/2008	544 050	50 456
Attribution de BSA du 17/12/2008	31 926	-10 411
Attribution de AGA du 01/04/2009	109 885	295
Attribution de BSA du 06/04/2009	10 200	1 526
Attribution de BSA du 22/10/09	15 377	3 796
TOTAL	5 210 432	-114 083

NOTE 7 : PASSIFS NON COURANTS

7.1. PROVISIONS

En €	01/01/2010	Dotations	Reprises		30/06/2010
			utilisées	non utilisées	
Engagements retraite	400 669			51 469	349 200
Provision litige	313 000			75 000	238 000
Total provision pour risques et charges non courantes	713 669	-	-	126 469	587 200

Les provisions pour litige concernent d'anciens salariés et des fournisseurs.

Comme au 31 décembre 2009, les risques dans le cadre des litiges en cours avec les sociétés Eurofins et SpePharm ne peuvent être évalués de manière fiable, aussi aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2010.

• **ENGAGEMENTS DE RETRAITE (IAS 19)**

La provision pour engagements de retraite s'élève à 349.200 euros contre 400.669 euros au 31 décembre 2009. L'impact au 30 juin 2010 est une augmentation du résultat de 51.469 euros.

Les hypothèses actuarielles retenues ont été les suivantes :

Convention Collective	CNN des Entreprises du Médicament
Age de départ en retraite	Non cadres : 61 ans à l'initiative du salarié Cadres : 64 ans à l'initiative du salarié
Date de calcul	30/06/2010
Table de mortalité	INSEE 2008
Taux d'actualisation	5,26%
Taux de revalorisation des salaires	4%
Taux de turn over	Par structure d'âge ⁽¹⁾ ⁽²⁾
Taux de charges sociales	46% pour Bioalliance Pharma

(1) Au 30 Juin 2010, le taux de turnover appliqué pour les salariés BioAlliance Pharma de 16 à 24 ans est de 0.5 %, de 3.48 % pour les salariés de 25 à 34 ans, de 3% de 35 à 44 ans, de 2% de 45 à 54 ans. Au delà, le taux est de 0.50%.

(2) Au 30 Juin 2010, le taux de turnover appliqué pour les salariés Laboratoires BioAlliance Pharma de 16 à 34 ans est nul, de 12.96 % pour les salariés de 35 à 44 ans, de 9.26 % de 45 à 54 ans. Au delà, la probabilité de départ reste nulle.

7.2. AUTRES DETTES NON COURANTES

Ce poste correspond exclusivement aux subventions Oseo Innovation (ex-ANVAR) remboursables sous certaines conditions.

NOTE 8 : PASSIFS COURANTS

8.1. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES COURT TERME

En €	30/06/2010	31/12/2009
Comptes bancaires courants	285 420	-
Autres dettes financières	67 281	74 520
Total	352 701	74 520

8.2. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où elles ne présentent pas d'antériorité supérieure à 1 an.

En €	30/06/2010	31/12/2009
Fournisseurs et comptes rattachés	3 011 267	2 920 996

8.3. AUTRES PASSIFS

En €	30/06/2010	31/12/2009
Dettes sociales	2 272 615	2 130 302
Dettes fiscales	248 351	225 002
Autres dettes	615 534	1 442 806
Autres dettes	3 136 498	3 798 110

Les autres dettes au 30 Juin 2010 comprennent essentiellement des revenus de licence différés à hauteur de 391 milliers d'euros. Ces revenus de licence sont étalés selon les modalités suivantes :

- sur une période fixée à 51 mois, à compter du 1er avril 2008 pour l'accord Handok. Un ré-étalement des revenus à compter du 01/01/2010 sur 30 mois supplémentaires a été effectué pour tenir compte des délais réglementaires ;
- sur une période fixée à 63 mois, à compter du 1er juillet 2008 pour l'accord NovaMed. Un ré-étalement des revenus à compter du 01/01/2010 sur 45 mois supplémentaires a été effectué pour tenir compte des délais réglementaires.

En €	Solde au 31/12/2009	Augmentation	Reprise au résultat	Solde au 30/06/2010	< à 1an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
ParPharmaceutical	827 936		827 936	-	-	-	-
Spebio	-		-	-	-	-	-
Handok	210 810		42 162	168 648	84 324	84 324	-
Novamed	256 156		34 076	222 080	68 332	153 748	-
	1 294 902	-	904 174	390 728	152 656	238 072	-

NOTE 9 : PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

9.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

En €	30/06/2010	30/06/2009
Chiffre d'affaires	21 357 034	4 144 633

Le chiffre d'affaires comprend pour l'essentiel :

- un montant de 14,8 millions d'euros (20 millions de dollars) reçu du partenaire commercial américain Strativa Pharmaceuticals, en contrepartie de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché d'Oravig® aux Etats-Unis ;
- un montant de 4,5 millions d'euros correspondant au paiement à la signature de l'accord de licence avec le groupe Therabel pour la commercialisation de Loramyc® et Setofilm® en Europe ;
- d'autres revenus liés aux accords de licence signés par la Société à hauteur de 1.3 million d'euros comportant des ventes de produits et royalties sur ventes, ainsi qu'une quote-part de montants reçus à la signature étalés dans le temps conformément à la norme IAS 18 (voir ci-dessus § 8.2).

Les ventes de Loramyc® en France sur le premier trimestre 2010 pour un montant de 0.5 million d'euros. A compter du 1^{er} avril 2010, la commercialisation du Loramyc® est confiée à Therabel et la Société ne comptabilise plus de ventes directement.

9.2. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En €	30/06/2010	30/06/2009
Salaires	3 445 032	3 034 408
Charges	1 450 038	1 417 965
Avantages au personnel (IFRS 2)	(114 083)	425 775
Crédit Impôt Recherche Imputé	(270 867)	(259 550)
Subventions d'exploitation Imputées	(2 470)	(79 169)
Total charges de personnel	4 507 649	4 539 429
Effectif	65	87

9.3. CHARGES EXTERNES

Les charges externes sont composées des postes suivants :

En €	30/06/2010	30/06/2009
Frais commerciaux et administratifs	4 820 214	5 485 080
Sous-traitance scientifique	1 431 204	3 162 491
Crédit Impôt Recherche Imputé	(526 120)	(798 990)
Total	5 725 298	7 848 581

La diminution de 27 % des charges externes est liée pour l'essentiel à la diminution de la sous traitance scientifique avec la fin des études cliniques en cours en 2009, à la diminution des frais de promotion liée au transfert du réseau de la force de vente à Therabel fin mars 2010 ainsi qu'à une optimisation de divers postes de dépenses.

Le montant des loyers du 1^{er} semestre 2010 résultant du bail de la location du siège social situé 49 boulevard du Général Martial Valin, Paris 15^e est de 310.513 euros.

NOTE 10 : RESULTAT FINANCIER

Les produits de trésorerie correspondent essentiellement aux gains de change réalisés et aux plus-values de cession des valeurs mobilières de placement réalisées par la société et tiennent compte de l'impact de la variation de la juste valeur des liquidités de BioAlliance Pharma à hauteur de 9.759 euros.

NOTE 11 : IMPOT DIFFERE

Le groupe BioAlliance dispose de déficits à hauteur de 106 millions d'euros au 31 décembre 2009 (dont 9,8 millions d'euros provenant de la filiale Laboratoires BioAlliance Pharma intégrée fiscalement depuis le 1^{er} janvier 2007). Bien que le Groupe ait dégagé un bénéfice de 10.404.088 euros au 30 juin 2010, il ne prévoit pas de profit à court terme, en conséquence, aucun impôt différé actif n'a été constaté.

NOTE 12 : RESULTAT PAR ACTION

12.1. RESULTAT NET PAR ACTION

En €	30/06/2010	30/06/2009
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de BioAlliance	10 583 157	(8 817 978)
Nombre d'actions ordinaires	13 407 672	12 896 834
Nombre d'actions propres	38 526	20 018
Résultat net par action	0,79	(0,68)

12.2. RESULTAT DILUE PAR ACTION

En €	30/06/2010	30/06/2009
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de BioAlliance	10 583 157	- 8 817 978
Nombre d'actions ordinaires	13 407 672	12 896 834
Effet de la dilution (1)	937 400	
Nombre d'actions ajusté pour le résultat net dilué	14 345 072	
Résultat net dilué	0,74	

(1) en tenant compte de la conversion en actions de la totalité des BSA BSCE et options attribués à la date de clôture

NOTE 13 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**13.1. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE (IAS 17)**

La société a conclu un contrat de location immobilière correspondant à son siège social situé 49 boulevard du Général Martial Valin, Paris 15° et un contrat concernant la location de véhicules de sociétés. La charge future minimum est la suivante :

< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
760 673	3 022 340	1 038 929

13.2. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

La loi du 4 mai 2004, ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les droits exercés pendant la période de préavis des salariés licenciés et les droits exercés par les salariés qui sont considérés comme non adapté aux besoins de leur employeur ou non professionnel par leur nature, sont assimilés à des avantages à court terme tels que définis par l'IAS 19 et sont comptabilisés en conséquence. Tous les autres droits sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus puisque BioAlliance Pharma s'attend à recevoir un montant d'avantages économiques au titre de la formation qui excède les coûts à encourir à ce titre.

Le DIF représentait 4020 heures pour une valorisation de 86 210 euros au 30 Juin 2010.

13.3. PASSIF EVENTUEL DANS LE CADRE D'UN CONTRAT AVEC UN TIERS

Dans le cadre d'un contrat conclu avec un consultant impliqué dans la négociation des accords de partenariat conclus avec la société, il a été prévu le versement d'honoraires spécifiques. Ces honoraires sont calculés sur la base du montant total des accords signés et ils sont payés au consultant au moment où BioAlliance reçoit ou verse les paiements d'étape prévus aux contrats. Etant donné que ces paiements sont soumis à la réalisation de conditions suspensives, le montant des honoraires postérieurs au 30 Juin 2010 ne peut pas être évalué de manière fiable.

NOTE 14 : BILAN DES BSA/BCE/SO AU 30 JUIN 2010

• **Récapitulatif des bons de souscription d'actions au 30 juin 2010**

Type	Date d'autorisation	BSA ou BSCPE Autorisés	BSA ou BSCPE Attribués	Bénéficiaires	BSA ou BSPCE en circulation au 31/12/09	BSA ou BSCPE exercés entre le 01/01/10 et le 30/06/10	BSA ou BSCPE en circulation au 30/06/10	Actions pouvant être souscrites en tenant compte des annulations et du vesting	Prix de souscription par action en euros	Date d'expiration
BCE & BSA - J	07/11/2005 Résolution #10	161 000	137 394 (1)	Dirigeants Salariés Membres du CS	66 800 (2) tous vestés	0	66 800 tous vestés	267 200	10,64 €	07/11/2010
BSA - K	16 mai 2006 Résolution #10	90 000	90 000	Membres du CS et du Conseil scientifique	66 500 (3) dont 51 500 vestés	0	56 000 (4) dont 48 500 vestés	26 000 0 22 500	12,51€ 11,80 € 11,18 €	09/06/2011 13/12/2011 10/10/2012
BSA-L	29 avril 2008 Résolution #21	150 000	68 000 (5)	Membres du CS et du Conseil scientifique	57 500 dont 14 000 vestés	0	33 500 dont 17 000 vestés	13 500 2 000 1 500	2,95 € 2,41 € 5,34 €	17/12/2013 05/04/2014 21/10/2014
TOTAL BONS					190 800 dont 66 800 + 65 500 vestés (6)	0	156 300 dont 66 800 + 65 500 vestés (6)	267 200 + 65 500		
TOTAL ACTIONS						0		332 700		

(1)	Après déduction de 23 606 bons non attribués et annulés par le Directoire du 24 mars 2006.									
(2)	Après déduction des annulations (23 606 + 31 350 post attribution du fait de départs de salariés)									
(3)	Après déduction de 20 000 BSA-K1 (Directoire du 31 décembre 2008) et de de 3 500 BSA-K2 (Directoire du 31 décembre 2009)									
(4)	Après déduction de 10 500 BSA-K2 (CA du 22 juillet 2010)									
(5)	Après déduction de 82 000 bons non attribués et annulés par le Directoire du 22 octobre 2009.									
(6)	66 800 bons donnant chacun droit à 4 actions et 65 500 bons donnant chacun droit à 1 action									

• Récapitulatif des options de souscription d'actions au 30 juin 2010

Désignation du Plan	Date d'attribution (Directoire)	Nombre d'options Autorisées	Nombre d'options Attribuées	Bénéficiaires	Acquisition par tranche de 25% à compter du ...	Nombre d'options annulées (1)	Options en circulation au 30/06/2010	Options pouvant être souscrites en tenant compte des annulations et du vesting	Prix de souscription par action en euros	Date d'expiration
SO (2006) 1	30/10/2006		352 000	Dirigeants et salariés	30/10/2007	99 000	253 000	189 750	12,74	30/10/2011
SO (2006) 2	05/04/2007		114 000	salariés	05/04/2008	40 000	74 000	55 500	12,55	05/04/2012
SO (2006) 3	10/10/2007		55 000	salariés	10/10/2008	17 500	37 500	20 000	11,18	10/10/2012
SO (2006) 4	25/04/2008		74 000	salariés	25/04/2009	30 000	44 000	24 500	7,06	25/04/2013
TOTAL		630 000 (2)	595 000			186 500	408 500	289 750		

(1) Récapitulatif des annulations pour cause de départ de salarié, PV du Directoire des 31 décembre 2009 et 2 avril 2010 et PV du CA du 22 juillet 2010

(2) Le Directoire du 25 avril 2008 a annulé 35 000 options non attribuées

• Récapitulatif des attributions gratuites d'actions au 30 juin 2010

Désignation du Plan	Date d'attribution (Directoire)	Nombre d'actions gratuites Autorisées	Nombre d'actions gratuites Attribuées	Bénéficiaires	Date d'acquisition définitive sous réserve de conditions présence + performance	Nombre de droits à actions gratuites annulés (1)	Droits à actions gratuites en circulation au 30/06/2010	Nombre d'actions gratuites définitivement acquises en tenant compte des annulations
AGA (2008) 1	01/08/2008		148 500	Dirigeants et salariés	01/08/2010	27 600	120 900	0
AGA (2008) 2	01/04/2009		94 000	Dirigeants et salariés	01/04/2011	42 700	51 300	0
TOTAL		260 000 (2)	242 500			70 300	172 200	0

(1) Récapitulatif des annulations pour cause de départ de salarié, PV du Directoire des 31 décembre 2009 et 2 avril 2010 et PV du CA du 22 juillet 2010

(2) Le Directoire du 6 avril 2009 a annulé 17 500 Droits à actions gratuites non attribués

NOTE 15 : REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le tableau ci-dessous récapitule les rémunérations comptabilisées au 30 juin 2010 pour les mandataires sociaux comprenant les deux membres du Directoire ainsi que les membres du Conseil de Surveillance jusqu'au changement de mode d'administration de la Société voté par l'assemblée générale mixte du 22 avril 2010, puis celles des membres du Conseil d'administration.

Mandataires (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	Rémunérations et avantages de toute nature					
	Rémunérations brutes en euros			BSA- BCE SO Actions Gratuites	Avantages en nature en euros	Total en euros
	fixe	variable	exceptionnelle	Attributions		
TOTAL	302 959	35 000		0	8 941	346 901

BioAlliance Pharma a mis en place un mode de rémunération de ses administrateurs au moyen de jetons de présence. L'assemblée générale du 22 avril 2010 a fixé le montant des jetons de présence à répartir entre les membres indépendants du Conseil de Surveillance puis du Conseil d'administration pour l'exercice en cours à 132.000 euros.

Le montant des indemnités retraites des mandataires sociaux s'élève à 97.767 euros.

NOTE 16 : PARTIES LIEES

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 concernent exclusivement les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

en €	30/06/2010	30/06/2009
Actif	2 261 745	13 609 103
Passif	23 376	79 641
Produits	652 634	777 188
Charges	299 459	75 445

CHAPITRE 4. DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Responsable du Rapport Financier Semestriel

Madame Dominique Costantini, Directeur général de BioAlliance Pharma.

Attestation des responsables du Rapport Financier Semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables (normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne pour les comptes consolidés) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en page 3 du présent rapport) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Madame Dominique Costantini
Directeur général

CHAPITRE 5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société BioAlliance Pharma, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 7.1 « Provisions » qui expose les litiges en cours avec les sociétés SpePharm et Eurofins.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 25 août 2010

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Olivier Bochet

Ernst & Young Audit

Franck Sebag